

LISTE DE FOURNITURES SCOLAIRES

Classe de maternelle PSMS2 (PETITE et MOYENNE SECTIONS)

Laure PANSIER

Année scolaire 2022-2023

Références Pichon : <https://www.cmaliste.fr/listes/ecole-privee-taillon-ps-et-ms-3>

Le jour de la rentrée, toutes les fournitures demandées doivent être mises dans un sac sur lequel sont inscrits : nom et prénom de l'enfant.

- 4 photographies d'identité
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 gourde qui se referme et que votre enfant sache manipuler
- 1 couverture et /ou un oreiller (pour la sieste des PS)
- 1 classeur cartonné A4 format 21 x 29,7 avec dos de 75mm

PS (rouge) / MS (bleu)

- 2 pochettes CANSON couleurs vives 24 x 32 1 pochette CANSON blanc 24 x 32
- 1 ardoise Velleda
- 4 feutres Velleda (rouge / noir / bleu / vert) pointe ogive moyenne
- 5 tubes de colle 8g
- 1 pochette de feutres : pointe large pour les PS / pointe moyenne pour les MS
- Un sac de vêtements de rechange : slip/culotte, chaussettes, pantalon, tee-shirt.

Informations pratiques :

Il serait préférable d'éviter les cartables à roulettes et les cartables qui ferment avec scratch.

Veuillez marquer TOUS les vêtements au nom de votre enfant.

COUPON REPONSE A COMPLETER ET RETOURNER A L'ECOLE
AU PLUS TARD LE 26 août 2022

Monsieur, Madame incrivent (nom, prénom de l'enfant)

Classe : à la cantine

- le jour de la rentrée mon enfant mangera à la cantine : oui non
- **à la cantine en « demi-pension »** : Entourer le ou les jour(s) de la semaine ou votre enfant mangera à la cantine (au choix 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine).

lundi

mardi

jeudi

vendredi

Régime alimentaire : sans porc ☐

Allergies :

NB : Pour une bonne gestion de la cantine, **merci de remplir ce coupon avec précision.**

Cette inscription est **valable pour toute l'année scolaire** sauf **modification ECRITE** donnée **une semaine avant la fin du trimestre.**
Les frais sont à régler **dès réception de la facture.**

Les élèves qui mangent à la cantine de manière occasionnelle doivent **obligatoirement s'inscrire au plus tard la veille avant 9 h** (soit le lundi pour le mardi, le mardi pour le jeudi, le jeudi pour le vendredi, le vendredi pour le lundi et le dernier jour de classe pour le retour des vacances) et fournir un ticket repas (en vente au secrétariat).